

Organisation mondiale du commerce PRÉSERVER LE DROIT À LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

À compter du 13 décembre, les représentants des 149 pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) se réuniront à Hong Kong. Derrière des portes closes, ils discuteront d'un accord sur le commerce agricole qui pourrait être déterminant pour l'avenir de centaines de millions d'agriculteurs dans le monde et pour le droit des peuples à la souveraineté alimentaire.

À la veille de cette rencontre, en tant que membres de la société civile concernés par l'avenir de notre agriculture, nous réitérons avec force notre appui à la souveraineté alimentaire des peuples qui devrait être reconnu comme un droit inaliénable prévalant sur les seuls intérêts commerciaux. Les citoyens de tous les pays du monde doivent avoir accès à des aliments variés, de qualité, produits par une agriculture locale qui permet à ses artisans de retirer un revenu juste et équitable du marché.

Au Québec et au Canada, nous avons adopté un modèle agricole **équitable**, la gestion de l'offre, qui respecte les principes de la souveraineté alimentaire dans les productions de lait, de volaille et d'œufs. Ce modèle repose sur la mise en marché collective et la planification de la production pour ajuster celle-ci à la demande intérieure. Mise en place il y a plus de trente ans, la gestion de l'offre est à ce point pertinente et juste que les agriculteurs de plusieurs pays d'Afrique, notamment, veulent se l'approprier et l'adapter à leurs réalités, agricole et sociale. Mais les négociations de l'OMC en matière de commerce agricole menacent aujourd'hui sa pérennité.

Quels sont les avantages de la gestion de l'offre?

Comme consommateurs, la gestion de l'offre nous donne accès à des aliments de qualité, produits chez nous, en quantité suffisante et à des prix abordables. Aux agriculteurs, elle assure un revenu stable, décent, **équitable**, qui provient entièrement du marché et non de subventions gouvernementales. Nos fermes laitières et avicoles façonnent notre paysage rural et contribuent à la richesse de notre patrimoine partout au Québec, de l'Abitibi à la Gaspésie. Le lait, les œufs et la volaille, produits sous gestion de l'offre, sont transportés, transformés, distribués et vendus à proximité des lieux d'où ils proviennent, ce qui réduit les distances de transport et les gaz à effet de serre. Ce modèle évite aussi la production de surplus perturbateurs qui encombreraient les marchés internationaux au détriment des agriculteurs étrangers, particulièrement ceux des pays pauvres.

L'intensification du commerce agricole à l'échelle planétaire, telle que préconisée par l'OMC, poussera les agriculteurs de tous les pays – industrialisés et en développement – à une concurrence sauvage et à l'industrialisation accélérée de notre agriculture. Nous y perdrons beaucoup, tant au plan de la qualité et de la diversité de notre alimentation qu'au plan de la protection de l'environnement et de l'équité pour les agriculteurs.

Dix ans d'OMC sont loin d'avoir amélioré la situation des agriculteurs dans le monde. Chose certaine, peu importe le pays où ils exercent leur travail, les agriculteurs font face depuis une dizaine d'années à une chute progressive du prix des aliments qu'ils produisent et à une baisse dramatique de leurs revenus. Les seules véritables gagnantes sont les multinationales agroalimentaires qui peuvent commercer à cette échelle. C'est là une situation intenable que les négociations agricoles de l'OMC devraient corriger.

Pour toutes ces raisons, à quelques jours de la 6^e Conférence ministérielle de l'OMC à Hong Kong, nous estimons que l'accord sur le commerce agricole doit absolument permettre aux pays de maintenir leur souveraineté alimentaire en protégeant leur marché dans les productions qui visent d'abord à nourrir leur propre population. Dans le respect de ce droit fondamental des peuples à la souveraineté alimentaire, nous réitérons notre appui au modèle agricole équitable qu'est la gestion de l'offre et nous exhortons le gouvernement canadien de tout mettre en œuvre pour le préserver à l'issue de ces négociations.

Claude Béland

Professeur associé, École des sciences de la gestion, UQAM

Louis Bolduc

Adjoint au directeur canadien, Travailleurs et travailleuses unis de l'alimentation et du commerce (TUAC)

Claudette Carbonneau

Présidente, Confédération des syndicats nationaux (CSN)

Roger Carette

Maire, Ville de Saint-Georges-de-Beauce

Pierre Curzi

Président, Union des artistes (UDA)

Alban D'Amours

Président et chef de la direction, Mouvement Desjardins

Claude Faucher,

Vice-président, Centrale des syndicats démocratiques (CSD)

Christian Giguère

Directeur général, Centre de développement pour l'exercice de la citoyenneté (CDEC)

Daniel-Mercier Gouin

Titulaire, Chaire d'analyse de la politique agricole et de la mise en marché collective, Université Laval

Pierre Marc Johnson

Avocat conseil, Heenan & Blaikie

Roger D. Landry

Ex-président et éditeur de *La Presse*

Gérald Larose

Président, Groupe pour une économie solidaire du Québec (GESQ)

Michel Librowicz

Titulaire, Chaire Philippe-Pariseault de formation en mondialisation des marchés de l'agroalimentaire, UQAM

Réjean Parent,
Président, Centrale des syndicats du Québec (CSQ)

Mgr Raymond St-Gelais,
Évêque, diocèse de Nicolet

René Roy
Secrétaire général, Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

Pierre Véronneau
Directeur général, OXFAM-Québec